

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70**

Travaux au pont Honoré-Mercier

Une autre semaine de gratuité à venir dans la semaine du 13 août pour l'utilisation des transports collectifs

Montréal, le 9 juillet 2018 – Dans le cadre des travaux de maintien et d'entretien du pont Honoré-Mercier, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports annonce qu'une autre semaine de gratuité des transports collectifs sera offerte au cours de la semaine du 13 au 17 août 2018. La reprise de cette mesure d'atténuation bonifiée vise à encourager les automobilistes à modifier leurs habitudes de déplacement et à utiliser les transports collectifs.

Rappelons que la première phase de cette initiative, qui s'est déroulée du 3 au 9 juillet inclusivement, faisait partie des mesures d'atténuation mises en place pour améliorer la fluidité de la circulation à la suite de la fermeture partielle du pont Honoré-Mercier. Les autres mesures, dont l'interdiction pour les camions de circuler sur le pont aux heures de pointe, sont maintenues jusqu'à la fin des travaux.

Citations :

« Plus que jamais, j'invite les usagers de la route à faire le choix des transports collectifs. L'augmentation du nombre de passagers au cours de la dernière semaine est encourageante, et c'est pourquoi nous renouvellerons l'expérience dans la semaine du 13 août. Les transports collectifs constituent sans aucun doute une option gagnante. »

André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Faits saillants :

- Passages gratuits pour les services d'autobus d'exo des secteurs du Haut Saint-Laurent et du Sud-Ouest du 13 au 17 août.
- Passages gratuits pour le service de train de la ligne Candiac et pour le service d'autobus local assurant les liaisons avec le train du 13 au 17 août. Cartes d'accès gratuit au réseau de la STM pour la clientèle des services précédents.
- Stationnement incitatif temporaire près du stationnement incitatif Châteauguay (sur le site de l'ancien Zellers, à l'angle des boulevards Saint-Francis et Saint-Jean-Baptiste).
- Interdiction pour les camions de trois essieux et plus de circuler sur le pont Honoré-Mercier les jours de semaine en direction de Montréal, de 5 h à 9 h 30 le matin, et en direction de Châteauguay, de 15 h à 19 h.

- En contrepartie, les camionneurs bénéficient de passages gratuits au poste de péage de l'autoroute 30 en direction de Vaudreuil-Dorion, de 4 h 30 à 10 h, et en direction de Brossard, de 14 h 30 à 19 h 30.
 - Types de camions visés par la gratuité au poste de péage : véhicules de catégorie 2 (véhicules routiers dont la hauteur est égale ou supérieure à 230 cm). Cette catégorie inclut la plupart des camions semi-remorques, les véhicules lourds, les véhicules récréatifs, les voitures avec remorques, les autobus gérés par des entreprises privées et autres véhicules lourds de type commercial.
- Prolongation des heures de pointe au pont Victoria :
 - Heure de pointe du matin : 2 voies en direction de Montréal, de 5 h à 10 h.
 - Heure de pointe de l'après-midi : 2 voies en direction de la Rive-Sud, de 14 h à 20 h.
 - Le camionnage lourd demeure toutefois interdit sur le pont Victoria.

La fermeture partielle du pont Honoré-Mercier sera en vigueur jusqu'au 20 août 2018. Le Ministère et ses partenaires recommandent aux usagers de la route de planifier leurs déplacements et de privilégier les transports collectifs. Pour découvrir différents outils visant à faciliter les déplacements ou pour trouver les emplacements des stationnements incitatifs, consultez le site de [Mobilité Montréal](#).

Pour connaître les horaires des services de transport collectif d'exo :

- Autobus : exo.quebec/horairesbus
- Ligne de train Candiac : exo.quebec/candiac

Consultez le Quebec511.info pour connaître les entraves en cours et à venir sur le réseau.

– 30 –

Sources :

Marie-Pier Richard
 Attachée de presse
 Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
 Tél. : 418 643-6980

Pour information :

Relations avec les médias
 Direction des communications
 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
 Tél. :
 Québec : 418 644-4444
 Montréal : 514 873-5600
 Sans frais : 1 866 341-5724

Exo
Elaine Arsenault
Conseillère, relations médias
Tél. : 514 287-2464, poste 4057
earsenault@exo.quebec

ARTM
Fanie St-Pierre
Chef, Affaires publiques et communications
Tél. : 514 409-2786, poste 7405
fstpierre@artm.quebec

STM
Isabelle A. Tremblay
Conseillère corporative – Affaires publiques
Tél. : 514 350-0800